

**Contrat Urbain de Cohésion sociale  
Ville de Saint Pierre**

# Contrat Urbain de Cohésion Sociale (contractualisation 2007-2009)

## Commune de Saint-Pierre - 68 915 habitants (1999)

Le contrat urbain de cohésion sociale CUCS (ancien contrat de ville) vise à mettre en œuvre des actions de proximité de cohésion sociale (social, éducation-culture, accompagnement au logement, santé, prévention de la délinquance, emploi-insertion). Ce sont des actions de fonctionnement qui s'inscrivent en complément ou renfort des politiques publiques et qui se situent dans les quartiers les plus fragiles dits prioritaires. Ces actions sont définies et mises en œuvre par les chefs de projets ville (recrutement ou nomination conjoint commune Etat), dans le cadre d'un partenariat formalisé commune (chef de projet ville sous égide du maire) – Etat (Sous Préfet assisté de la DRIV Délégation Interministérielle à la Ville et des services de l'Etat).

### 1 Les quartiers retenus

Quartier	Population	Chef de projet	Statut
Ravine Blanche	5 942 habitants	Georges PAITRE	Titulaire
Basse Terre	7 575 habitants	Jean Hugues BRABANT	CDD
Ravine des Cabris Bois d'Olives	10 000 habitants	Michael BIGOT	CDI
Pierrefonds	1800 habitants	Michael BIGOT	CDI
Grands Bois	4 173 habitants	Hélène MOUNISSY	Titulaire
Terre Sainte	3 000 habitants	Claudine NOURRY	CDD

**soit 47 % de la commune**

### 2 Les thématiques prioritaires

- Accès à l'emploi et développement économique,
- Amélioration de l'habitat et du cadre de vie,
- Réussite éducative et égalité des chances,
- Citoyenneté et prévention de la délinquance,
- Santé

### 3 L'enveloppe FIV 2007 (hors dispositifs connexes)

Partie contractualisée :

- Etat : 230 000 € + 50 000 € complémentaires
- Commune : 230 000 € + 50 000 € complémentaires

### 4 Les dispositifs connexes : ERE, adultes relais, CLAS, OVV, CEL...

Dispositifs	Porteurs	Budget prévisionnel annuel sollicité
<b>Equipe de Réussite Educative</b>	<b>Caisse des Ecoles</b>	<b>367 560 €</b> dont 240 560 crédits ERE (convention signée)
	<b>Caisse des Ecoles</b>	<b>300 000 €</b> dont 200 000 € crédits ERE

<b>Adultes relais, médiateurs de ville</b>	<b>Collège Henri Matisse de Bois d'Olives</b>	<b>23 403 €</b> crédits DRASS adultes relais (convention signée)
	<b>Collège Paul Hermann de Ravine Blanche</b>	<b>23 000 €</b> crédits DRASS adultes relais
	<b>Association du quartier de Ravine Blanche</b>	<b>23 000 €</b> crédits DRASS Adultes relais
	<b>Hôpital de Terre Sainte / association SAF</b>	<b>23 000 €</b> crédits DRASS Adultes relais
	<b>Association de quartier de Terre Sainte</b>	<b>23 000 €</b> crédits DRASS Adultes relais
<b>Opération lutte contre les discriminations et intégration des populations</b>	<b>ARAST/ AGIR</b>	<b>37 146 € dont 17094 €</b> de crédits DRASS « intégration »
<b>Ville Vie Vacances</b>	<b>5 associations de quartiers plus le Centre Communal d'Action Sociale</b> sur appel à projet	<b>32 000 € de crédits DRASS - V-V-V</b>
<b>Contrat Local d'Accompagnement Scolaire</b>	<b>10 associations de quartiers</b> sur appel à projet	<b>250 000 €</b>
<b>CEL</b>	<b>3 associations</b> sur appel à projet	<b>20 000 €</b>
<b>REAAP</b>	<b>Alizés du Cap</b> (Terre Sainte)	<b>15 000 €</b>
	<b>Association Case Marmailons</b>	<b>7 000 €</b>
<b>DASCL</b>	<b>Hibiscus</b>	<b>10 000 € DDJS</b> (convention validée)
	<b>Office municipal des sports</b>	<b>10 000 € DDJS</b> (convention validée)

Nb : le document contractuel comprend le CUCS et ses annexes

Fait à Saint-Pierre, le 13 février 2007

Pour l'Etat,  
Le Sous-Préfet de Saint-Pierre  
Olivier MAGNAVAL

Pour la Commune  
Le Maire de Saint-Pierre  
Michel FONTAINE



## 1 - Cadre de la politique de la ville à La Réunion

Dès le début de la Politique de la Ville, dans les années 1980, La Réunion s'est inscrite dans ce dispositif national, car il offre des moyens méthodologiques et financiers permettant un rattrapage social des quartiers en difficulté. Il a fallu pour cela adapter le dispositif au cadre réunionnais, spécifique par plusieurs aspects : nécessité d'inscrire la politique de développement des quartiers (DIV) en complément de la politique générale de développement (Ministère de l'Outre-Mer).

*Le retard structurel de développement fait l'objet d'une politique générale (Etat, Région, Département, Europe) très dynamique, compte tenu par ailleurs d'une croissance de population hors norme (11 fois la croissance métropole). La politique de rattrapage a pour objectif l'ensemble des champs suivants : logement (nécessité de construire 9 000 logements par an dont 5 000 logements sociaux), économie (le chômage passé sous la barre de 30% au sens BIT reste à un niveau inacceptable pour la société réunionnaise), éducation - culture, santé, prévention de la délinquance.*

La politique de la ville se concentre sur les de quartiers ont des difficultés supérieures à la moyenne de l'île (50% de chômage soit +20 points) même si la ségrégation géographique est ici globalement moins marquée qu'en métropole. Les ZUS au nombre de 15 (sur 750 en métropole) ont en général une part importante d'habitat social ( 15% de la population) . D'autres quartiers (les quartiers RHI ou les 46 quartiers prioritaires des 12 Contrats de Ville 2000-2006) ont des caractéristiques sociales aussi dégradées. 44 % de la population était éligible aux contrats de ville 200-2006. Par souci d'efficacité, 30% sera éligible aux CUCS.

La nouvelle génération des Contrats de Ville, les CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) visent à poursuivre l'effort de développement social, sur les champs habituels de la politique de la ville : accompagnement logement, éducation culture, santé, prévention délinquance, action sociale .

Le dispositif retenu est :

- un CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) sur 11 communes
- un contrat simplifié (AUCS Action Urbaine de Cohésion sociale) sur 3 communes

Les autres communes de l'île (10) relèvent de politiques plus rurales, notamment la Politique des Hauts.

Pour la première fois, les dispositifs thématiques de la Politique de la Ville seront intégrés dans les CUCS, notamment :

- les ERE (Equipes de Réussite Educative)
- les Adultes Relais - médiateurs de Ville
- les Opérations Ville/Vie/Vacances (OVVV), Ecole Ouverte...

## 2 - Présentation de la commune

<b>Un projet urbain et socioéconomique pour une ville en forte croissance démographique</b>	<b>Un projet de cohésion sociale indispensable à l'accompagnement des mutations urbaines, des quartiers et des populations les plus fragilisés</b>
<p>Saint-Pierre, ville attractive de la microrégion sud, au centre d'une agglomération multipolaire constituée des communes du Tampon, Saint-Louis et Saint-Joseph, connaît une croissance démographique soutenue : plus 1,7 % de croissance par an entre 1990 et 1999 ce qui représentait 10 069 habitants de plus pour atteindre 68 915 habitants en 1999. Essentiellement due à un solde naturel soutenu, cette tendance a été confirmée par le recensement complémentaire de 2004.</p> <p><b>Une commune en cours de structuration urbaine</b></p> <p>Face à cette pression démographique, aux demandes de décohabitation, à l'évolution de la structure familiale et à l'état du bâti, le projet urbain de Saint-Pierre s'articule aujourd'hui autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la structuration de pôles urbains de développement,</li><li>- l'amélioration de l'habitat insalubre (RHI Tanambo - Basse Terre - Grands Bois - Trois Mares</li><li>- la rénovation du quartier de la Ravine Blanche dans le cadre du projet présenté à l'ANRU</li><li>- la densification du quartier de Terre Sainte (Zac Océan Indien),</li><li>- le développement du quartier de Pierrefonds (ZAC de Pierrefonds)</li><li>- du programme de renouvellement urbain du centre ville (PRU)</li></ul> <p>Ces importants chantiers se doublent de la volonté réaffirmée dans le cadre de la convention foncière de maintenir un engagement fort en faveur de l'habitat social pour faciliter l'accès de tous au logement.</p> <p><b>Un engagement en faveur du développement économique et de l'emploi</b></p> <p>La nécessité de conforter le développement économique a également conduit la commune à mener une politique volontariste de création de zones d'activités pour favoriser le développement de l'emploi marchand. C'est ainsi qu'une quatrième zone industrielle est actuellement en cours de commercialisation (20 hectares) et qu'une nouvelle zone commerciale, la ZAC Canabady (35 hectares) est venue renforcer en 2006 le tissu économique tout comme à sa mesure la Zone Artisanale de la Ravine des Cafres. Est également programmée à l'horizon 2008 l'émergence de deux autres pôles d'activités : à Pierrefonds et dans les hauts de Terre Sainte.</p> <p>De la même manière, la commune s'est très fortement engagée en faveur de l'emploi des personnes en difficulté tant en procédant à des recrutements directs de personnes sous Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi et Contrats d'Avenir qu'en finançant les résiduels de rémunération des emplois aidés associatifs</p> <p><b>Une volonté d'accompagnement des actions éducatives et de cohésion sociale</b></p> <p>La ville apporte un soutien important aux associations qui permettent une véritable plus value en terme de cohésion sociale et de prise en charge éducative des jeunes saint-pierrois, mais s'est aussi engagée dans un programme de rénovation du bâti scolaire (4 millions d'euros annuels en moyenne), garant d'une amélioration des conditions d'apprentissage des savoirs et dans un ambitieux programme de réussite éducative avec le soutien de l'Etat.</p>	<p><b>Une difficile insertion professionnelle des jeunes et chômeurs de longue durée</b></p> <p>Si l'INSEE mettait en évidence que « la majeure partie de la commune constitue une vaste étendue aux couleurs du chômage ouvrier », la situation de l'emploi au 31 décembre 2005 fait apparaître des difficultés spécifiques, à savoir une part plus importante des chômeurs de longue durée et des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dont 77 % d'entre se concentrent sur les quartiers péri-centraux malgré la mobilisation des dispositifs emplois aidés.</p> <p>Lié à la situation de l'emploi, le revenu médian annuel est inférieur à celui de l'île et s'établit à moins de 6 200 € par unité de consommation pour les ménages Saint-Pierrois contre 13 500€ pour la Réunion.</p> <p>Par ailleurs plus de 10 % des ménages fiscaux vivent grâce aux revenus de transfert, donnée à mettre en relation avec l'augmentation constatée du nombre de bénéficiaires du RMI majoritairement présents sur les quartiers péri-centraux (+ 2,1 % en 2005 soit 7 949 personnes) contrairement au reste du Département.</p> <p><b>Une prise en charge éducative à renforcer pour garantir l'égalité des chances</b></p> <p>Même si les résultats aux évaluations nationales CE2 et 6ème par quartier recouvrent des réalités très différentes d'un établissement à un autre et même entre classes d'une même école, les quartiers péri-centraux et ZUS du territoire affichent des résultats nettement inférieurs à la moyenne académique, elle-même inférieure aux résultats nationaux. Ces résultats se répercutent inévitablement sur le taux de réussite au brevet des collèges et sur le nombre de sorties du système scolaire sans qualification. Par ailleurs, les difficultés socio-économiques des familles affaiblissent les relations qu'elles peuvent entretenir avec l'école et compliquent la prise en charge éducative indispensable des enfants par leurs parents.</p> <p><b>Des actes de délinquance à enrayer</b></p> <p>Avec le renforcement de l'attractivité de Saint-Pierre et malgré l'implication de tous, des efforts restent à accomplir au regard de l'évolution des vols avec violence, des affaires de mœurs, des infractions liées à l'usage de stupéfiants et de la grande part de mineurs impliqués dans la délinquance de voie publique.</p> <p>Compte tenu de ces indicateurs socio-économiques et complémentairement au projet urbain et aux actions portées par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale en faveur des plus démunis, <b>le Contrat Urbain de Cohésion Sociale permettra d'accompagner :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la restructuration urbaine et notamment l'habitat et l'amélioration du cadre de vie,</li><li>- la population dans les secteurs prioritaires de l'accès à l'emploi, la réussite éducative et l'égalité des chances, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, la santé</li></ul> <p>Son inscription dans une dynamique territoriale tenant compte des réels contrastes entre les quartiers (formes urbaines, composition et de densité de population, histoire et potentiel de développement socio-économique) sera systématiquement recherchée.</p>

### 3 - Objectifs

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale issu d'un diagnostic de territoire vise comme objectifs au delà de la mise en cohérence des différents dispositifs (cf annexe 2 et 3), dans un souci de rétablissement des liens fonctionnels entre les quartiers et d'amélioration notable des conditions de vie des habitants l'accompagnement des axes forts du projet de territoire et notamment :

- la restructuration urbaine autour de l'habitat et des équipements de proximité dans les quartiers,
- l'accompagnement des publics et des plus fragilisés d'entre eux dans les secteurs prioritaires de l'insertion sociale et professionnelle, l'éducation, la prévention de la délinquance, la santé, l'accès à la culture et au sport,
- l'inscription des actions dans une dynamique territoriale dans la mesure où de réels contrastes existent entre les quartiers de Saint-Pierre en termes de formes urbaines, de composition et de densité de population, d'histoire et de potentiel de développement socio-économique.

C'est à partir de cette approche territoriale des quartiers qui sous-entend une mobilisation spatiale différenciée des outils contractuels que les objectifs du Contrat Urbain de Cohésion Sociale se déclinent :

Objectifs	Sous - Objectifs
<b>Accompagner la structuration urbaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faciliter l'appropriation par les habitants des mutations urbaines et leur permettre de se projeter dans l'avenir</li> <li>- veiller à la cohérence et à l'articulation de l'espace entre habitat actuel et futurs aménagements,</li> <li>- proposer des aménagements paysagers et lieux de vie nécessaires à la cohésion sociale du quartier et adaptés aux attentes de la population,</li> <li>- compléter les équipements de proximité</li> <li>- créer des passerelles entre l'aménagement urbain et les dimensions d'accompagnement social, de gestion urbaine, d'emploi, de prévention et de réussite éducative</li> <li>- réunir dans un même projet utilité sociale, formation, insertion et valorisation des personnes</li> </ul>
<b>Soutenir le développement économique et l'offre d'insertion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer des microprojets économiques et touristiques,</li> <li>- agir simultanément sur l'aménagement, l'insertion sociale et l'activité,</li> <li>- remettre dans le « circuit de l'emploi » les personnes les plus en difficulté</li> <li>- offrir des possibilités d'insertion et de parcours de qualification</li> </ul>
<b>Promouvoir la réussite scolaire et la prise en charge éducative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer la maîtrise des savoirs de base</li> <li>- limiter les sorties du système scolaire sans qualifications</li> <li>- renforcer la prise en charge des enfants et adolescents les plus en difficulté,</li> <li>- lutter contre l'illettrisme,</li> <li>- donner aux parents les moyens de remplir leurs missions éducatives en les aidant à reconnaître leurs rôles et fonctions</li> <li>- rechercher et valoriser l'implication des parents,</li> <li>- combiner travail socio-éducatif et prise en charge des familles,</li> </ul>
<b>Faciliter la participation des habitants et garantir la cohésion sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer des espaces de dialogue pour co-construire le développement,</li> <li>- accompagner la population pour réduire le décalage entre la nouvelle configuration urbaine et les modes de vie passée</li> <li>- garantir l'adhésion de tous aux projets de territoire,</li> <li>- permettre aux habitants de se projeter dans l'avenir</li> <li>- valoriser les savoir-faire</li> <li>- favoriser l'intégration des nouvelles populations et notamment celles d'origines étrangères</li> <li>- renforcer l'accompagnement de la population par la mise en œuvre des actions cohérentes, complémentaires les unes des autres dans le respect des compétences de chacun en élargissant le partenariat</li> <li>- déclencher une prise en charge effective et continue,</li> </ul>
<b>Améliorer la prise en charge sanitaire des familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les actions de prévention des conduites à risques et de santé publique,</li> <li>- lutter contre les pratiques addictives</li> <li>- enrichir et diffuser les programmes de lutte contre l'obésité, les MST....</li> </ul>
<b>Promouvoir la citoyenneté et prévenir la délinquance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer des outils de lutte contre l'exclusion et de resocialisation pour les adolescents en voie de rupture sociale,</li> <li>- prendre en charge les jeunes en situation d'errance,</li> <li>- lutter contre les conduites à risque,</li> <li>- améliorer l'appropriation des structures existantes et futures,</li> <li>- compléter l'offre de médiation sociale, pénale, familiale...</li> </ul>

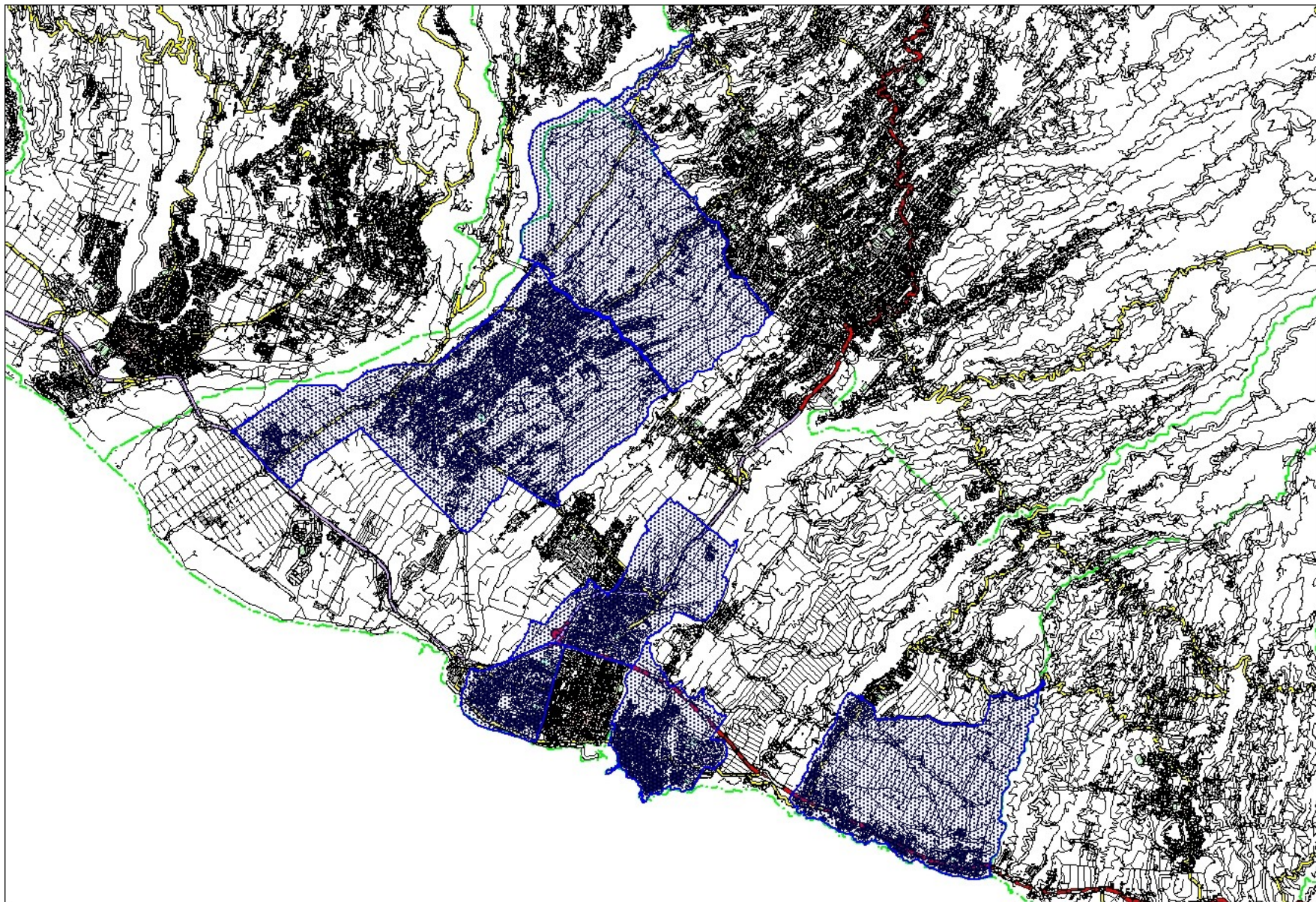
## 4 - Quartiers retenus

(population, priorités thématiques)

QUARTIERS	PRIORITES THEMATIQUES
<p style="text-align: center;"><b>RAVINE BLANCHE</b></p> <p>Coupé du centre ville de part sa trame viaire actuelle, le quartier vit à son propre rythme, sans échanges véritables avec les autres quartiers. Cette situation de repli sur soi est d'autant plus préjudiciable que cet espace concentre des logements sociaux et une population de 5942 habitants à la précarité croissante. La population de Ravine Blanche éprouve donc <u>des problèmes cumulatifs</u> et aggravés avec la montée en charge des difficultés économiques : une <b>confrontation accrue à la précarité sociale</b> (échec scolaire, difficile insertion sociale et professionnelle, fragilisation de la structure familiale, importance des transferts sociaux, logement inadapté....), des <b>phénomènes de bande et le rajeunissement inquiétant de la population concernée</b> (dès l'âge du primaire) <b>par les difficultés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Réussite éducative et égalité des chances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des savoirs de base et réduction des sorties d'études sans qualification</li> <li>- Soutien à la parentalité et participation des habitants</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Citoyenneté et prévention de la délinquance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévention spécialisée et lieu ressource pour les adolescents</li> <li>- Veille éducative</li> <li>- Lutte contre les conduites à risques</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Amélioration de l'habitat et du cadre de vie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation urbaine et aménagement des espaces publics</li> <li>- Renforcement des équipements publics</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Accès à l'emploi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de projets d'utilité sociale et mobilisation des clauses d'insertion</li> <li>- Renforcement des outils de formation</li> </ul> </li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>BASSE TERRE / JOLI FONDS</b></p> <p>Physiquement séparé du centre ville par des voies routières nationales importantes, le quartier est longtemps resté en marge du développement de la ville ce qui a rendu difficiles les liens fonctionnels avec les secteurs avoisinants pour les <b>7 575 habitants</b> du quartier (recensement 1999)</p> <p>Aujourd'hui en profonde mutation suite aux nombreuses restructurations urbaines le quartier pose le problème de la formation des jeunes, de la surreprésentation des CSP défavorisées, de l'enlèvement dans les dispositifs et donc de la pauvreté consécutive.</p> <p>Cette précarité économique ajoutée aux mutations urbaines qui ont entraîné avec elles la disparition des lieux naturels de rencontres, d'échanges et de régulation sociale s'est répercutée sur la relation à l'autre et à la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disparition des solidarités traditionnelles,</li> <li>- actes d'incivilité, de dégradation et problèmes de drogue et d'alcoolisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Citoyenneté et prévention de la délinquance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge des jeunes en situation d'errance</li> <li>- Lutte contre les conduites à risques</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Accès à l'emploi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'offre d'insertion et de qualification</li> <li>- Montage d'opérations permettant de combiner aménagement, insertion sociale et activité</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Amélioration du Cadre de Vie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'espaces adaptés aux attentes de la population</li> <li>- Equipements de proximité</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Réussite scolaire et égalité des chances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des savoirs de base et réduction des sorties d'études sans qualification</li> <li>- Soutien à la parentalité</li> <li>- Participation des habitants</li> </ul> </li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>RAVINE DES CABRIS / BOIS D'OLIVES</b></p> <p>Situés au nord-ouest de la commune, les quartiers de la Ravine des Cabris et Bois d'Olives regroupent <b>12 000 habitants</b>. Zone d'extension urbaine, ces espaces se caractérisent par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une densification récente de l'habitat : 30,4 % et 37 % des résidences datent respectivement des périodes 1982-1989 et des années 90,</li> <li>- un passage de l'habitat pavillonnaire au logement collectif des poches d'insalubrité : 328 logements sur Bois d'Olives – 412 sur la Ravine des Cabris</li> </ul> <p>Pour autant le paysage urbain reste inachevé avec des voies non hiérarchisées et un centre urbain (ZAC Pasteur) qui se double de centralités ponctuelles.</p> <p>Les difficultés socio-économiques des habitants couplées à la raréfaction des activités historiques (agriculture et notamment culture de la canne) non relayées par l'arrivée de nouvelles activités rend difficile l'intégration des nouveaux arrivants sur le quartier, la réussite scolaire et l'appropriation par la population de la nouvelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Amélioration du cadre de vie et insertion professionnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'espaces adaptés aux attentes de la population</li> <li>- Montage d'opérations permettant de combiner aménagement, insertion sociale et activité</li> <li>- Développement de l'offre d'insertion et de qualification</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Réussite éducative et promotion de l'égalité des chances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des savoirs de base et réduction des sorties d'études sans qualification</li> <li>- Soutien à la parentalité et participation des habitants</li> <li>- Renforcement des mesures d'intégration et de lutte contre les discriminations</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Citoyenneté et prévention de la délinquance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge des jeunes en situation d'errance</li> <li>- Lutte contre les conduites à risques</li> <li>- Appropriation des structures existantes et futures par la population</li> </ul> </li> </ul>

<p>configuration urbaine ce qui se traduit par une nostalgie du « temps lointan » préjudiciable à la projection dans l'avenir</p>	
<p style="text-align: center;"><b>PIERREFONDS</b></p> <p>Situé au Sud-Ouest de la commune, le quartier malgré sa position stratégique demeure en discontinuité urbaine par rapport aux quartiers les plus proches, Ravine Blanche et Bois d'Olives ce qui le fragilise et rend difficile l'accès des <b>1804 habitants</b> aux fonctions urbaines.</p> <p>Par ailleurs, la diversité des constructions met en évidence le caractère très hétérogène du quartier lié à la forte disparité des niveaux de revenus qui entraîne une cohabitation plus ou moins délicate. On peut ainsi distinguer 4 sous-quartiers aux frontières physiques nettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la population des LES aux logements en mauvais état ou insalubres,</li> <li>- la population du lotissement privé avec constructions récentes de qualité</li> <li>- les habitants du quartier de l'usine aux maisons dégradées et sans confort</li> <li>- la population agricole, rurale aux maisons de style traditionnel</li> </ul> <p>De plus la population de Pierrefonds éprouve une <b>confrontation accrue à la précarité sociale</b> (échec scolaire, difficile insertion sociale et professionnelle, fragilisation de la structure familiale, importance des transferts sociaux, logement inadapté....).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Amélioration de l'habitat et du cadre de vie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des opérations d'amélioration de l'habitat</li> <li>- Aménagement des espaces publics</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Accès à l'emploi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de projets d'utilité sociale pour combiner formation, insertion et valorisation des personnes</li> <li>- Renforcement des outils de formation</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Citoyenneté, prévention de la délinquance et des conduites à risques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la citoyenneté</li> <li>- Lutte contre les addictions</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Réussite éducative et égalité des chances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des savoirs de base et réduction des sorties d'études sans qualification</li> <li>- Soutien à la parentalité</li> <li>- Participation des habitants</li> </ul> </li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>GRANDS BOIS</b></p> <p>Situé en bordure littorale à l'extrémité Est de la commune, le quartier regroupe <b>4173 habitants</b> et s'est développé en lien avec l'industrie sucrière. Avec la fermeture de l'usine sucrière en 1991 la majorité des familles jusqu'alors employées dans cette industrie et sans qualification adaptée à l'exercice d'une nouvelle profession ont été confrontées au chômage (47 %).</p> <p>Avec la déviation de la RN2 et la ZAC privée « Cap Austral » qui vise la production de logement intermédiaire et de standing une nouvelle configuration urbaine se profile et se traduira par le doublement de la population. Face à cette nouvelle enclave résidentielle le secteur reste marqué par la prédominance de l'habitat précaire à l'est de l'usine mais aussi de manière diffuse et par des difficultés sociales importantes.</p> <p>Les logements concentrent les familles sur un espace restreint ce qui rend plus délicat le devenir des 1380 enfants scolarisés et à la précarité professionnelle s'ajoute une forte proportion de familles monoparentales qui renforce les difficultés de prise en charge éducative des enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Réussite éducative et égalité des chances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des savoirs de base et réduction des sorties d'études sans qualification</li> <li>- Soutien à la parentalité</li> <li>- Intégration et participation des habitants</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Amélioration du cadre de vie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des équipements publics</li> <li>- Résorption de l'habitat insalubre</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Accès à l'emploi et développement économique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de projet d'utilité sociale pour combiner formation, insertion et valorisation des personnes</li> <li>- Développement de microprojets économiques et touristiques</li> </ul> </li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>TERRE SAINTE</b></p> <p>Délimité par la Rivière d'Abord à l'ouest, l'océan au sud, la Ravine des Cafres à l'est et la RN2 au nord ce quartier, centre historique de Saint-Pierre compte <b>4824 habitants</b>.</p> <p>Pour autant il ne s'agit pas d'une entité homogène, des sous-quartiers se sont dessinés au fil de l'extension urbaine et des opérations d'aménagement ou de réhabilitation.</p> <p>La population très jeune (20 % âgés entre 10 et 18 ans) présente de graves difficultés sociales, éducatives, économiques et sanitaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Réussite éducative et égalité des chances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge des enfants et parents en difficulté éducative</li> <li>- Lutte contre l'illettrisme</li> <li>- Intégration des populations d'origines étrangères</li> </ul> </li> <li>➔ <b>Accès à l'emploi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de projet d'utilité sociale pour combiner formation et insertion</li> <li>- Renforcement des outils de formation</li> </ul> </li> <li>➔ Santé</li> </ul>

## 5 - Cartes harmonisées







## Annexe 1 - Indicateurs par quartiers

Quartier	Indicateurs
<b>Ravine Blanche</b>	<p>→ <b>Emploi - Revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 45% de la population sans activité</li> <li>- Surreprésentation des CSP « employés » et ouvriers (80,30 %)</li> <li>- 1800 bénéficiaires du RMI</li> <li>- 247 jeunes en contact avec la Mission Locale</li> </ul> <p>→ <b>Education - Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 50 % de réussite aux évaluations en CE2</li> <li>- 53 % évaluation 6<sup>ème</sup> en français et 49 % en math</li> <li>- 60,5 % de réussite au brevet des collèges</li> <li>- Plus de 75 % de familles « CSP » défavorisées au collège</li> <li>- 86 % des jeunes suivis par la Mission Locale ont un niveau ≤ au niveau 5</li> <li>- 80 % de jeunes de moins de 25 ans sans qualification</li> </ul> <p>→ <b>Habitants et Familles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5942 habitants</li> <li>- 36% de moins de 20 ans</li> <li>- 493 familles monoparentales dont 95 % de femmes comme adulte de référence</li> <li>- 39 % d'enfants élevés dans une famille monoparentale</li> </ul> <p>→ <b>Crime et Délits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 % des interpellés de Saint-Pierre originaires de la Ravine Blanche</li> </ul> <p>→ <b>Habitat et cadre de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 76,1 % de logements sociaux</li> <li>- des limites espaces publics/privés confuses <b>et</b> des friches abondantes</li> <li>- un socle urbain médiocre et des équipements publics vétustes et insuffisants</li> </ul>
<b>Basse Terre Joli Fonds</b>	<p>→ <b>Emploi - Revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 52 % de la population sans activité et surreprésentation des CSP « employés » et « ouvriers » (&gt; à 65 %)</li> <li>- 842 bénéficiaires du RMI</li> <li>- 443 jeunes inscrits à la Mission Locale</li> <li>- 50 % des DE ont plus d'un an d'inscription à l'ANPE</li> </ul> <p>→ <b>Education - Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 50 % de réussite aux évaluations en CE2</li> <li>- 51 % évaluation 6<sup>ème</sup> en français et 47 % évaluation 6<sup>ème</sup> en math (collège Tamarins)</li> <li>- 49,3 % de réussite au brevet des collèges (Collège Tamarins)</li> <li>- Plus de 75 % de familles « CSP » défavorisées au collège</li> <li>- 16 % des 15-19 ans ne sont plus scolarisés</li> <li>- 77 % des jeunes suivis par la Mission Locale ont un niveau ≤ au niveau 5</li> <li>- 84 % des DE ont un niveau ≤ au niveau 5</li> </ul> <p>→ <b>Habitants et Familles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7575 habitants</li> <li>- 30 % de familles monoparentales</li> <li>- 310 familles monoparentales allocataires du RMI</li> </ul> <p>→ <b>Crime et Délits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Basse Terre / Joli Fonds / Ligne Paradis = 70 % de la délinquance du secteur gendarmerie</li> <li>- développement des actes d'incivilité et des conduites à risques (polytoxicomanie)</li> </ul> <p>→ <b>Habitat et cadre de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plus de 159 LTS</li> <li>- un réseau viaire inadapté</li> <li>- des équipements publics insuffisants</li> </ul>
<b>Ravine des Cabris Bois d'Olivés</b>	<p>→ <b>Emploi - Revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 49% de la population sans activité <b>et</b> surreprésentation des CSP « employés » et ouvriers</li> <li>- 66,8 % de chômage chez les 20 - 24 ans</li> <li>- 1254 allocataires du RMI</li> <li>- 514 jeunes suivis par la Mission Locale</li> </ul> <p>→ <b>Education - Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 50 % de réussite aux évaluations en CE2</li> <li>- 51,5 % évaluation 6<sup>ème</sup> en français et 48,5 % en math (collège Ravine des Cabris et Henri Matisse)</li> <li>- 65,8 % de réussite au brevet des collèges (collège Ravine des Cabris et Henri Matisse)</li> <li>- Plus de 75 % de familles « CSP » défavorisées au collège Henri Matisse</li> <li>- 75 % des jeunes suivis par la Mission Locale ont un niveau ≤ au niveau 5</li> </ul> <p>→ <b>Habitants et Familles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 000 habitants</li> <li>- une taille des ménages supérieure à la moyenne saint-pierroise (3,41 contre 3,15)</li> <li>- de nombreuses familles monoparentales</li> </ul>

	<p>→ <b>Crime et Délits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bois d'Olives et Ravine des Cabris sont toujours porteurs d'un fort taux de délinquance</li> </ul> <p>→ <b>Habitat et cadre de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 11,6 % de logements sociaux dans le parc de résidences principales</li> <li>- Plus de 240 LTS</li> <li>- des poches d'insalubrité : 328 logements sur Bois d'Olives – 412 sur la Ravine des Cabris</li> <li>- un paysage urbain inachevé</li> </ul>
<b>Pierrefonds</b>	<p>→ <b>Emploi - Revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 % de la population sans activité, 60 % pour les moins de 25 ans</li> <li>- 130 allocataires du RMI sur 1804 habitants</li> <li>- 32 jeunes inscrits à la Mission Locale</li> </ul> <p>→ <b>Education - Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 50 % de réussite aux évaluations en CE2</li> <li>- Plus de 75 % de familles « CSP » défavorisées au collège</li> <li>- 91 % des jeunes suivis par la Mission Locale ont un niveau ≤ au niveau 5</li> </ul> <p>→ <b>Crime et Délits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement des actes d'incivilité et des conduites à risques (polytoxicomanie)</li> </ul> <p>→ <b>Habitat et cadre de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 sous quartiers</li> <li>- 22 logements dans un état d'insalubrité irrémédiable</li> <li>- 15 logements nécessitant des améliorations lourdes</li> <li>- 12 logements nécessitant des améliorations très lourdes</li> <li>- des espaces publics à aménager</li> </ul>
<b>Grands Bois</b>	<p>→ <b>Emploi - Revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 47 % de la population sans activité et surreprésentation des CSP « employés » et « ouvriers »</li> <li>- 449 familles allocataires du RMI</li> <li>- 63 jeunes inscrits à la Mission Locale</li> </ul> <p>→ <b>Education - Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 54 % évaluation 6<sup>ème</sup> en français et 52 % évaluation 6<sup>ème</sup> en math</li> <li>- 65,5 % de réussite au brevet des collèges (Collège Tamarins)</li> <li>- Une population de primo arrivants nécessitant un apprentissage spécifique du français</li> <li>- 76 % des jeunes suivis par la Mission Locale ont un niveau ≤ au niveau 5</li> </ul> <p>→ <b>Habitants et Familles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4173 habitants (population amenée à doubler avec la ZAC Cap Austral)</li> <li>- Fort pourcentage de familles monoparentales allocataires du RMI</li> </ul> <p>→ <b>Habitat et cadre de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 156 foyers vivent en situation d'insalubrité confirmée</li> <li>- 187 logements neufs ou à réhabiliter</li> <li>- 250 demandes de logement social</li> <li>- des équipements publics insuffisants</li> </ul>
<b>Terre Sainte</b>	<p>→ <b>Emploi - Revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 43 % de la population sans activité</li> <li>- 30 % de la population bénéficiaire du RMI (1272) et 47 % sur le secteur cap Terre Sainte/Tanambo</li> <li>- 178 jeunes inscrits à la Mission Locale</li> </ul> <p>→ <b>Education - Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 50 % de réussite aux évaluations en CE2</li> <li>- 47 % évaluation 6<sup>ème</sup> en français et 44 % en math</li> <li>- 68,6 % de réussite au brevet des collèges</li> <li>- Près de 70 % de familles « CSP » défavorisées au collège</li> <li>- 78 % des jeunes suivis par la Mission Locale ont un niveau ≤ au niveau 5</li> <li>- une difficile implication des parents dans la scolarité de leurs enfants</li> </ul> <p>→ <b>Habitants et Familles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4824 habitants</li> <li>- une majorité de familles appartenant à des catégories socioprofessionnelles défavorisées et/ou non franco-phones,</li> <li>- un difficile accès aux soins et de nombreuses grossesses précoces</li> </ul> <p>→ <b>Crime et Délits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement des actes d'incivilité et des conduites à risques (polytoxicomanie)</li> </ul> <p>→ <b>Habitat et cadre de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un quartier en cours d'organisation urbaine</li> <li>- Cap Terre Sainte, Tanambo constituaient une enclave d'habitat dégradé</li> </ul>

## Annexe 2 - Lien avec les dispositifs de droit commun

Le projet urbain de cohésion sociale de Saint-Pierre vise la réalisation d'un projet global et cohérent de développement des quartiers pour amener les secteurs prioritaires à évoluer vers plus de mixité sociale et fonctionnelle.

A ce titre et compte tenu des enjeux du territoire, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale permettra de mettre en cohérence, d'articuler et compléter les autres outils de programmation et de planification que sont notamment :

- le PLH,
- la création de zones d'activité,
- le PLIE,
- la Maison de l'Emploi
- le Plan Départemental et Local d'Insertion,
- le programme communal de construction et de rénovation du bâti scolaire,
- le programme communal de soutien aux associations oeuvrant dans le champ de l'accompagnement scolaire,
- le programme départemental de lutte contre l'illettrisme
- l'action sociale du CCAS et des services du Département, ....

En effet, si pris individuellement, aucun des dispositifs et des partenaires publics ou para publics ne peut apporter une solution suffisante aux problèmes posés par les quartiers identifiés comme prioritaires et apporter une véritable amélioration des conditions de vie de leurs habitants, la mobilisation et la coordination des dispositifs de droit commun ajoutées aux moyens humains et budgétaires du Contrat Urbains de Cohésion Sociale doit permettre d'impulser une nouvelle dynamique territoriale au profit des habitants des quartiers les plus en difficulté.

C'est ainsi que le Contrat Urbain de Cohésion permettra de par ses liens fonctionnels avec les différents dispositifs tant au niveau de l'observation des territoires, de l'évaluation que du repérage partagé des moyens d'intervention nécessaires de :

- redéfinir des découpages territoriaux et la redistribution des moyens adéquats,
- prioriser des moyens de droit commun par rapport aux besoins de territoire,
- mettre en cohérence les différentes échelles territoriales et modes d'intervention,
- articuler les dispositifs « politique de la ville » et les autres dispositifs de droit commun.

Concrètement il s'agit d'apporter des compléments d'intervention pour garantir la réalisation de ces différents dispositifs et de venir en appui des différents intervenants pour faciliter leur intervention sur le territoire.

Aussi, l'intervention dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale visera, de manière non exhaustive, l'établissement par thématique des liens suivants :

Thématique	Liens avec les dispositifs de droit commun
<p><b>Habitat et cadre de vie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien au <b>PLH</b> par l'accompagnement social et économique des opérations de RHI et liens avec les bailleurs,</li> <li>- Accompagnement d'opérations d'aménagement prévues au <b>PLU</b></li> <li>- Intégration systématique de l'équipe projet aux ateliers de <b>Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale</b>,</li> <li>- Aménagements complémentaires aux opérations de logement et notamment des espaces de vie après concertation avec les habitants</li> <li>- Soutien aux programmes d'<b>amélioration de l'habitat</b> portés par le CCAS</li> <li>- Convention foncière</li> </ul>
<p><b>Accès à l'emploi et développement économique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux instances d'élaboration et de suivi du <b>PLIE</b></li> <li>- Renforcement et accompagnement des <b>entreprises d'insertion</b></li> <li>- Accompagnement à l'émergence de projets économiques soutenus par les différentes structures de l'aide à la création (Chambre de commerce, Chambre des métiers, ESS, Boutique de gestion, ADIE, France Active,...)</li> <li>- Complément de financement des opérations de formation ou chantiers d'insertion validées par la DDTE (agrément <b>CDIAE</b>), l'ANPE, la Mission Locale (dispositif <b>CIVIS</b>), l'Agence D'Insertion (<b>Plan Départemental d'Insertion</b>), la Région (<b>Projet d'Initiative Locale</b>)...</li> </ul>

<p><b>Réussite éducative et cohésion sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement du programme de rénovation du bâti scolaire</li> <li>- Soutien aux <b>projets</b> d'écoles, d'établissement et de réseaux d'éducation prioritaire mis en œuvre par l'<b>Education Nationale</b></li> <li>- Initiation de projets innovants de <b>lutte contre l'illettrisme</b></li> <li>- Echanges réguliers avec les intervenants sociaux du <b>Département</b> et du <b>CCAS</b></li> <li>- Complément de financement aux projets des <b>opérateurs sociaux</b></li> </ul>
<p><b>Santé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien au programme départemental de lutte contre l'obésité, les MST, la polytoxicomanie</li> <li>- Aide au rapprochement des opérations <b>ASV</b> de leur public cible</li> <li>- Soutien à l'ingénierie nécessaire à la labellisation de Saint-Pierre « ville <b>EPODE</b> » et aide à la capitalisation des expériences</li> <li>- Accompagnement du projet « <b>maison des adolescents</b> »</li> </ul>
<p><b>Citoyenneté et prévention de la délinquance</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration du <b>CLSPD</b> dans le CUCS</li> <li>- Aide à la définition des orientations du <b>CLS</b></li> <li>- Accompagnement des actions de prévention portées par la Police Nationale, BPDJ, PJJ</li> <li>- Aide à la définition des périmètres de <b>prévention spécialisée</b> (compétence du Département)</li> <li>- Aide au fonctionnement des <b>maisons de justice</b> et à l'ouverture d'une nouvelle antenne sur Basse Terre / Joli Fonds</li> </ul>

Au-delà de la mise en cohérence et de l'articulation des différents dispositifs et afin de renforcer l'efficacité du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, l'équipe de projet veillera à un renforcement de la participation des habitants en les associant à l'élaboration des projets, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions et ce dans le souci :

- d'enrichir le panel des actions proposées et de les adapter au mieux aux spécificités de chaque territoire,
- de permettre une co-construction des actions facteur d'appropriation par les habitants des mesures proposées,
- de pérenniser les actions.

## Annexe 3 - Description des dispositifs ville sur la commune

Les dispositifs thématiques de la politique de la ville sont utilisés et mis en œuvre dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour répondre aux enjeux spécifiques des territoires prioritaires et/ou des besoins des habitants. Ils sont donc inscrits dans le projet global de cohésion sociale et le programme d'actions du CUCS.

Dispositifs	Porteurs	Enjeux	Budget prévisionnel annuel
Equipe de Réussite Educative	Caisse des Ecoles	Le dispositif de réussite éducative a pour objectifs de favoriser l'accompagnement des parents, la maîtrise du langage, la prévention et la prise en charge dans le domaine de la santé et permettre aux enfants de se projeter dans l'avenir par une meilleure connaissance des possibilités d'orientation et du marché de l'emploi. Il concernera 184 élèves du quartier de Terre Sainte âgés de 2 à 16 ans, qui bénéficieront d'un soutien personnalisé et d'un accompagnement adapté à chaque situation familiale.	<b>367 560 €</b> dont 240 560 crédits ERE (convention signée)
	Caisse des Ecoles	La commune souhaite avec ses partenaires de l'Education Nationale et de l'action sociale étendre dès 2007, avec le concours de l'Etat, ce dispositif au quartier de Bois d'Olives.	<b>300 000 €</b> dont 200 000 € crédits ERE
Adultes relais, médiateurs de ville	Collège Henri Matisse de Bois d'Olives	En complément des politiques de droit commun développées tant par la ville à travers son Centre Communal d'Action Sociale que par les services de l'Etat et du Département de la Réunion, les adultes relais, médiateurs de ville permettront d'apporter une contribution majeure à la lutte contre l'exclusion et au développement de la médiation sociale dans les quartiers.  Afin de tenir compte des caractéristiques de chaque quartier et des besoins spécifiques de leurs habitants, les missions confiées aux adultes relais seront adaptées à chaque quartier  1 adulte relais chargé de la médiation entre le collège, les élèves et la population de la ZAC Bois d'Olives	<b>23 403 €</b> crédits DRASS adultes relais (convention signée)
	Collège Paul Hermann de Ravine Blanche	1 adulte relais chargé de la médiation équipe éducative, élèves, parents avec un accent sur la prévention des conduites à risque notamment en terme de polytoxicomanie	<b>23 000 €</b> crédits DRASS adultes relais
	Association du quartier de Ravine Blanche	1 adulte relais chargé de la médiation entre bailleurs sociaux et habitants et par extension entre aménageurs et population dans le cadre du programme de rénovation urbaine	<b>23 000 €</b> crédits DRASS Adultes relais
	Hôpital de Terre Sainte / association SAF	1 adulte relais chargé de la prévention en matière de santé publique et notamment de la prévention du syndrome d'alcoolisation fœtale.	<b>23 000 €</b> crédits DRASS Adultes relais
	Association de quartier de Terre Sainte	1 adulte relais chargé de la médiation sociale en faveur des populations mahoraises et comoriennes pour renforcer les dynamiques engagées en 2006 et favoriser la participation d'un public mixte aux actions développées sur le territoire	<b>23 000 €</b> crédits DRASS Adultes relais
Opération lutte contre les discriminations et	ARAST/ AGIR	Il s'agit de poursuivre la mobilisation des familles issues de la zone Océan Indien (Mayotte, Réunion, Maurice, Comores) pour favoriser leur intégration à l'environnement, lutter contre les discriminations, enclencher un processus de	<b>37 146 €</b> dont <b>17094 €</b> de crédits

<b>intégration des populations</b>		participation et créer les conditions de mise en œuvre d'un véritable parcours d'intégration sociale.	DRASS « intégration »
<b>Ville Vie Vacances</b>	<b>5 associations de quartiers plus le Centre Communal d'Action Sociale</b> sur appel à projet	De manière complémentaire aux crédits de droit commun et afin de renforcer les objectifs et actions qui y sont rattachées en terme de : - citoyenneté et prévention de la délinquance - lutte contre les conduites addictives - prise en charge éducative le projet global de cohésion sociale vise le développement d'opérations V-V-V permettant un accès à la culture, aux sports et loisirs des jeunes de 11 à 18 ans sur les quartiers prioritaires. Ces opérations qui mobilisent l'ensemble des partenaires de la prévention et de la cohésion sociale permettront également de renforcer les principes d'intervention inscrits dans le cadre du CLSPD	<b>32 000 € de crédits DRASS - V-V-V</b>
<b>Contrat Local d'Accompagnement Scolaire</b>	<b>10 associations de quartiers</b> sur appel à projet 1 Bois d'Olives 1 Ravine des Cabris 1 Pierrefonds 1 Grands Bois 2 Terre Sainte 1 Joli Fonds 2 Ravine Blanche	En complément des opérations menées par l'Education Nationale, les Equipes de Réussite Educative et les associations impliquées tant dans le Contrat Educatif Local que dans le REAAP pour favoriser la réussite scolaire et promouvoir l'égalité, les CLAS seront intégrés au CUCS. Cette mise en cohérence permettra d'agir simultanément sur l'accompagnement des enfants et des parents pour renforcer le sens de la scolarité et faciliter les relations familles - Ecole	<b>250 000 €</b>
<b>CEL</b>	<b>3 associations</b> sur appel à projet	Permettre une mise en cohérence tous les temps, scolaire, péri et extra scolaires pour parvenir à une réelle continuité éducative.	<b>20 000 €</b>
<b>REAAP</b>	<b>Alizés du Cap</b> (Terre Sainte)	Animation par l'association les Alizés du Cap des ateliers d'accompagnement à la fonction parentale en articulation avec le dispositif ERE	<b>15 000 €</b>
	<b>Association de Ravine Blanche</b>	Favoriser en complément de l'offre éducative l'ouverture d'une structure d'accueil des jeunes enfants et de leurs parents pour proposer à travers les jeux, les contes un accompagnement à la fonction parentale.	<b>20 000 €</b>
<b>DASCL</b>	<b>Hibiscus</b>	Il s'agit en complément d'une offre de loisirs : - d'initier aux travaux paysagers les jeunes en difficulté pour les orienter vers une formation qualifiante - de développer l'employabilité en permettant la reprise d'un rythme régulier	<b>10 000 € DDJS</b> (convention validée)
	<b>Office municipal des sports</b>	En complément des actions développées en faveur des adolescents dans le cadre du contrat Temps Libre puis contrat Enfance Jeunesse l'OMS propose des actions visant : - l'amélioration de l'offre sportive, - le développement des activités de loisirs pour les adolescents en difficulté - l'amélioration du climat social - la responsabilisation des jeunes sur la vie de leur quartier, - l'éducation à la santé	<b>10 000 € DDJS</b> (convention validée)

## Annexe 4 - Liste priorisée des équipements et aménagements de proximité

Equipements et aménagements	Coût prévisionnel
Skate Parc de la Ravine Blanche	200 000 €
Aménagement de l'aire de détente de Joli Fonds	560 000 €
Préaux des écoles Jean Albany et Jacques Prévert	280 000 €
1 <sup>er</sup> tranche du complexe sportif de Pierrefonds	480 000 €
Aménagement du Terrain Paddock Grands Bois	850 000 €
Création d'une maison de quartier multifonctions à Grands Bois	

## Annexe 5 - Liste des îlots et iris

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>
0201	SIDR- Front de mer
0202	SIDR Est - La Cayenne
0203	SIDR Ouest - Ravine Blanche
0204	Pierrefonds
0301	Les Casernes - Joli Fonds
0302	Basse Terre Centre
0501	Bois d'Olives Est
0502	Bois d'Olives Ouest
0601	La Ravine des Cabris centre
0602	La Ravine des Cabris est
0603	La Ravine des Cabris sud
0802	Terre Sainte - Le Trou de chat
0803	L'asile - Zac Océan Indien (pour une partie)
0901	Grands Bois centre
0902	Grands Bois les Hauts - La Cafrine (pour une partie)

## Annexe 6 - Programmation 2007 (résumé)

Quartier	Priorité thématique	Actions
<b>Ravine Blanche</b>	<p>→ Réussite éducative et égalité des chances</p> <p>→ Citoyenneté et prévention de la délinquance</p> <p>→ Amélioration de l'habitat et du cadre de vie</p> <p>→ Accès à l'emploi et développement économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des moyens pédagogiques</li> <li>- soutien à la parentalité – lieu d'écoute et de rencontres pour les parents, ateliers supports nécessitant la présence des enfants et des familles,</li> <li>- Formation au travail en réseau</li> <li>- Accompagnement des projets associatifs fédérateurs</li>   <li>- Création d'un lieu ressource pour les adolescents et les familles permettant accueil, animations, soutien psychologique et prévention des conduites addictives,</li> <li>- Mise en œuvre d'une veille éducative</li> <li>- Couverture du territoire par des éducateurs spécialisés</li> <li>- Recrutement de deux adultes relais</li>   <li>- Chantiers d'insertion : aménagement d'espaces adaptés aux attentes de la population permettant de combiner aménagement, insertion sociale et activité</li> <li>- Information régulière de proximité et animation d'un espace de dialogue sur les aménagements</li> <li>- Travail via les équipes éducatives, le CCAS, les associations de quartiers sur la mémoire, l'identité du quartier, la dynamique urbaine</li>   <li>- Développement de l'offre d'insertion – accompagnement des porteurs de projets</li> </ul>
<b>Basse Terre / Joli Fonds</b>	<p>→ Citoyenneté et prévention de la délinquance</p> <p>→ Accès à l'emploi</p> <p>→ Amélioration du Cadre de Vie</p> <p>→ Réussite scolaire et égalité des chances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation d'encadrants associatifs à la prise en charge des jeunes en rupture sociale</li> <li>- Resocialisation d'un public toxicomane</li> <li>- Participation de jeunes en difficulté à l'élaboration d'un journal de quartier</li>   <li>- Soutien à l'activité d'une entreprise d'insertion</li>   <li>- Chantiers d'insertion : aménagement d'espaces adaptés aux attentes de la population permettant de combiner aménagement, insertion sociale et activité</li>   <li>- Renforcement des moyens pédagogiques</li> <li>- Accompagnement social des familles bénéficiaires de l'opération de RHI et résidant dans les opérations de la SIDR</li> <li>- Accompagnements des projets associatifs fédérateurs</li> <li>- Lutte contre l'illettrisme</li> </ul>

<b>Ravine des Cabris / Bois d'Olives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Amélioration du cadre de vie</li> <li>➔ Accès à l'emploi</li> <li>➔ Réussite éducative et promotion de l'égalité des chances</li> <li>➔ Intégration et lutte contre es discrimination</li> <li>➔ Citoyenneté et prévention de la délinquance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantiers d'insertion : aménagement d'espaces adaptés aux attentes de la population permettant de combiner aménagement, insertion sociale et activité</li> <li>- Renforcement des outils de qualification</li> <li>- Renforcement des moyens pédagogiques</li> <li>- Aide à la professionnalisation et à la coopération entre associations</li> <li>- Dynamique d'insertion des populations mahoraises et comoriennes</li> <li>- Participation des habitants à la vie de la cité</li> <li>- Piste citoyenne : découverte des institutions</li> </ul>
<b>Pierrefonds</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Amélioration de l'habitat et du cadre de vie</li> <li>➔ Accès à l'emploi</li> <li>➔ Citoyenneté, prévention de la délinquance et des conduites à risques <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la citoyenneté</li> <li>- Lutte contre les addictions</li> </ul> </li> <li>➔ Réussite éducative et égalité des chances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des opérations d'amélioration de l'habitat</li> <li>- Chantier d'insertion : aménagement des espaces publics</li> <li>- Renforcement des outils de formation et qualification</li> <li>- Pierrefonds, village citoyen : accompagnement à l'autonomie et à la participation à la vie du quartier</li> <li>- Prévention et lutte contre les conduites à risque</li> <li>- Renforcement des moyens pédagogiques</li> </ul>
<b>Grands Bois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Réussite éducative et égalité des chances</li> <li>➔ Amélioration du cadre de vie</li> <li>➔ Accès à l'emploi et développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des moyens pédagogiques</li> <li>- Ouverture d'un espace NTIC</li> <li>- Participation des habitants</li> <li>- Soutien aux projets socioculturels portés par les associations dont découverte du patrimoine</li> <li>- Valorisation du patrimoine et soutien aux activités culturelles</li> <li>- Chantier d'insertion</li> <li>- Promotion des savoir-faire et de l'artisanat</li> <li>- Accompagnement renforcé des chantiers d'insertion</li> </ul>

<p><b>Terre Sainte</b></p>	<p>→ Réussite éducative et égalité des chances</p> <p>→ Accès à l'emploi</p> <p>→ Citoyenneté et prévention</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe de réussite éducative</li> <li>- Prévention et lutte contre l'illettrisme (appel à projet privé)</li>   <li>- Accompagnement des projets d'utilité sociale du territoire</li>   <li>- Coordination des actions de prévention</li> <li>- Promotion des valeurs citoyennes</li> <li>- Prévention de l'exclusion</li> </ul>
----------------------------	---	--

## Annexe 7 - Lettre de mission chef de projet Politique de la Ville

Vous avez été retenu comme chef de projet coordonnateur / de quartier sur le CUCS, le quartier de .....

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Action Urbaine de Cohésion Sociale ou du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sur le quartier de ....., votre employeur est la commune, votre poste de travail est dédié à cette mission. Vous êtes intégré à l'équipe opérationnelle de l'AUCS ou du CUCS, dirigée par un chef de projet coordonnateur. Cette équipe opérationnelle, financée à 50% par l'Etat, dépend hiérarchiquement du maire (Direction Développement Local).

### 1) Les principes guidant votre action

- favoriser le développement local en stimulant la participation des habitants et la vie associative
- faire émerger et aider à la construction du dossier administratif et financier des actions dans les différents champs de la Politique de la Ville: parcours logement, éducation culture, santé, social, insertion emploi et prévention de la délinquance
- jouer un rôle de relais professionnalisé entre les institutions : communales et intercommunales, collectivités, établissements publics (ANPE...), services de l'Etat notamment sous-préfecture, DRIV, DRASS, Rectorat, Justice, Police Gendarmerie, DDJS, DRAC...
- contrôler la réalisation des actions (devoir d'alerte du chef de projet si suspicion), évaluer les actions et proposer des améliorations locales ou départementales
- rappeler, notamment lors des reportages presse, le rôle de la Politique de la Ville dans l'action menée
- maintenir une parfaite neutralité dans l'action au service des quartiers et de la commune.

### 2) Les tâches opérationnelles

- **du chef de projet coordonnateur** : coordonner l'équipe opérationnelle comprenant les chefs de projet de chaque quartier
- **des chefs de projets de quartiers** : proposer annuellement les actions (fiches actions) entrant dans le cadre de l'AUCS ou du CUCS
- recueillir les avis des différents services
- veiller à la validation du programme d'actions et déposer les dossiers financiers
- assurer la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation.

### 3) Rôles de la commune et de l'Etat et modalités

La commune : - assure le fonctionnement matériel (bureau, déplacements... notamment l'accès indispensable à un mail).  
- assure la responsabilité hiérarchique.

L'Etat (DRIV) : - fournit les éléments méthodologiques sur les dispositifs de la Politique de la Ville  
- organise (à minima 2 fois par an) une journée départementale de travail  
- subventionne les équipes opérationnelles et les actions retenues dans les CUCS et les dispositifs connexes (ERE, OVV, CLAS...)  
- organise un programme de formation spécifique (en complément des formations de droit commun des collectivités locales type CNFPT)

Le recrutement des chefs de projets **est conjoint Commune-Etat** (méthode : présélection sur dossier par jury conjoint, sur la base de pré requis niveau Bac + 2 minimum et d'un entretien, pour un choix de 2 ou 3 candidats, départagés en dernier ressort par le Maire. S'il s'agit de personnel communal titulaire, l'avis conforme de l'Etat est requis et le cadre contractuel de référence est la lettre de mission conjointe.

Le cas échéant, des agents de développement ou des adultes relais – médiateurs de Ville peuvent être rattachés à l'équipe opérationnelle, à l'initiative et sous la responsabilité de la commune.

#### 4) Dates clés

- **Comités techniques** (services Etat) 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année n-1 pour discuter la pertinence et la faisabilité des actions et en finaliser la programmation (organisation chef de projet)
- **Comité de pilotage**, 1<sup>er</sup> trimestre de l'année n, pour valider le programme d'actions (organisation par le sous-préfet et le maire sous coordination du correspondant ville de la Sous préfecture et de la DRIV).

Le cas échéant : les mêmes comités pourront être reconduits pour bilan en fin d'année.

#### - **Réunions des chefs de projets :**

- Chefs de projets coordonnateurs (14), 2 fois par an (organisation DRIV)

Tous les chefs de projets en club chefs de projets (environ 40) 2 fois par an (organisation DRIV)

Vous voudrez bien informer votre employeur communal ainsi que la DRIV (et à travers elle les services de l'Etat) en cas de difficulté de mise en oeuvre de cette lettre de mission.